

L'an deux mil vingt-quatre, les deux octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pont-à-Marcq, par convocation en date du trente mai deux mil vingt-quatre, s'est réuni en Mairie de Pont-à-Marcq, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLEMENT, Maire de Pont-à-Marcq.

La convocation a été affichée sur l'écran d'affichage numérique de la mairie le vingt-six septembre deux mil vingt-quatre.

**Présents :** Sylvain CLEMENT, Marie-Gaëtane DANION, Jean-Marie PERILLIAT, Olivier FRANCKE, Anne-Marie DYRDA-LOYEZ, Sylvain THULLIER, Pascale DEFFRENNES, Fabrice BLONDEL, Laurent DARRAS, Laurence DATH, Sophie DUGRAIN, Guillaume CARDON, Séverine FLAMENT, Audrey DEMAIN, Margaux LANGLANT, Philippe MATTON, Eric LAURENT, Laëtitia RENSKI, Lucile TYRAN, Frédéric BERNABLE.

**Absents :** Fernand CLAISSE donne pouvoir à Sylvain CLEMENT, Albertina MEIRE donne pouvoir à Séverine FLAMENT.

**Absent non excusé :** Franck DENISE

**Soit :** 20 présents, 2 absents avec pouvoir et 1 absent sans pouvoir.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Marie-Gaëtane DANION.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

L'assemblée est informée que la séance est enregistrée pour simplifier la réalisation du PV.

D2024-10-02/01 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2024

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2024 a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent le présent compte rendu (Annexe n°1).

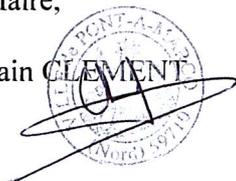
Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Pont-à-Marcq le 03/10/2024,

Le Maire,

Sylvain CLEMENT



La secrétaire de séance,

Marie-Gaëtane DANION

